

Date de transmission de l'acte: 21/11/2025

Date de reception de l'AR: 21/11/2025

066-246600415-AU\_026\_2025(AU)

AGED I



## COMMUNAUTE DE COMMUNES ROUSSILLON CONFLENT

### DECISION N° 54/2025

**Objet** : Virements de crédits de 41 940€ du chapitre 23 au chapitre 4581 et de 18 060€ du chapitre 23 au chapitre 21.

Le Président de la Communauté de communes Roussillon Conflent,

VU l'article L5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux délégations de pouvoirs susceptibles d'être consenties au Président par le Conseil Communautaire,

VU la délibération n° 2-2023 en date du 4 octobre 2023 par laquelle le Conseil Communautaire donne délégation au Président de la Communauté de communes Roussillon Conflent,

**CONSIDERANT** le règlement budgétaire et financier de la communauté de communes faisant référence à l'article L5217-10-6 du CGCT sur la fongibilité des crédits,

**CONSIDERANT** la délibération n°10 du 7 avril 2025 qui autorise le Président à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5% des dépenses réelles de chaque section, à l'exclusion des dépenses de personnel,

**CONSIDERANT** le devis de changement des roues des gradins de la Catalane et la convention de gestion avec la commune de Millas pour la modernisation de l'ascenseur de la médiathèque,

**CONSIDERANT** que les crédits inscrits au budget 2025 au chapitre 21 ne seront pas suffisants pour prendre en charge ces dépenses et que les crédits au chapitre 4581 n'ont pas été ouverts,

### DECIDE

**ARTICLE 1** : d'effectuer un virement de crédits de 41 940€ du chapitre 23 au chapitre 45 et de 18 060€ du chapitre 23 au chapitre 21 selon le tableau ci-dessous :

SECTION D'INVESTISSEMENT											
DEPENSES						RECETTES					
PROG	Chap.	Article	Fonction	Libellé	Montant	PROG	Chap.	Article	Fonction	Libellé	Montant
117	21	2188	020	Immobilisations corporelles	18 060 €						
115	23	2313	331	Constructions	- 30 000 €						
HP	23	237	020	Constructions	- 30 000 €						
	4581	458101	313	Opérations sous mandat	41 940 €						
<b>TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT</b>					<b>0</b>	<b>TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT</b>					<b>0</b>

Date de transmission de l'acte: 21/11/2025

Date de réception de l'AR: 21/11/2025

ARTICLE 2. copie du présent document sera transmise au Receveur communautaire et au Représentant de l'Etat, pour les suites utiles.

066-246600415-AU\_026\_2025-AU

A G E D I

Fait à Ille sur Têt, le 18/11/2025,

Le Président,  
Robert OLIVE

Transmis à la Sous-Préfecture de Prades, le

